LA Gazette PERPEZACOISE

N° 22 • AOÛT/SEPTEMBRE 2022

MAIRIE

Tél. : 05 55 25 11 42 - Fax : 05 55 25 96 41 - mairie.perpezac@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
de 13h30 à 17h

PERMANENCES 2022

Les élus seront à votre écoute à la mairie
le 1er samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Prochaine permanence : 1er octobre

ÉTAT **CIVIL**

Ils nous ont quittés

Monsieur **Yves CHASTANET,**
domicilié au Bois Noir,
décédé le 1er août 2022 à Brive-la-Gaillarde à l'âge de 71 ans.

Inhumation au cimetière communal

Inhumation le 16 août 2022 dans la concession de famille de **Georgette DAVID née FAYAT**,
domiciliée à La Chapelle Haute, Brignac-la-Plaine,
décédée le 10 août 2022 à Tulle à l'âge de 91 ans.

COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 1er septembre 2022

1 / SECOND ARRÊT DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame le Maire rappelle les raisons qui ont conduit la commune à engager la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme, les modalités selon lesquelles la concertation avec la population a été mise en œuvre et le bilan qu'il convient de tirer de cette concertation, les deux débats qui se sont tenus au sein du conseil municipal, dans sa séance du 18 décembre 2018 et dans sa séance du 17 novembre 2021, sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, les principales options, orientations et règles que contient le projet de plan local d'urbanisme.

Le conseil municipal, après un vote à main levée, soit 1 abstention et 8 voix pour, décide :
- de clore la concertation ;
- d'arrêter le projet de plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- de soumettre pour avis le projet de plan local d'urbanisme aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

La présente délibération et le plan local d'urbanisme annexé à cette dernière seront transmis au préfet du département de la Corrèze. L'abrogation de la carte communale et le plan local d'urbanisme feront l'objet d'une enquête publique conjointe.

2 / DEMANDE AVENANT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT L'AIRE DE JEUX

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'une subvention du Département d'un montant de 4699.00 € a été accordée à la commune le 10 juin 2022 concernant l'aire de jeux. Il a été demandé des devis supplémentaires pour finaliser l'aménagement de l'aire de jeux qui s'élèvent à la somme totale de 9 466.50€ HT et 11 359.80 € TTC. Une subvention complémentaire peut être demandée au Département, (25% du montant HT), soit 2 366.62 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les devis supplémentaires de DIRECT COLLECTIVITES, LASCAUX TP, LACHAUX, APAVE, et sollicite une subvention complémentaire auprès du Conseil Départemental au taux de 25 % du montant HT, soit 2 366.62 €.

3 / DEMANDE AVENANT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT LOCATIF DE DROITE DE L'ÉCOLE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'une subvention du Département d'un montant de 11421.00 € a été accordée à la commune le 10 juin 2022 concernant la réhabilitation du logement de droite à l'école. Elle présente un devis pour des travaux imprévus à effectuer par Franck GRASSET Menuiserie, entraînant un coût supplémentaire de 3 136.23 € HT (3 449.85 € TTC). Une subvention complémentaire peut être demandée au Département, soit 25% du montant HT, soit 784.05 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis supplémentaire de Franck GRASSET Menuiserie et sollicite une subvention complémentaire auprès du Conseil Départemental au taux de 25 % du montant HT, soit 784.05 €.

4 / DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPD)

Vu le règlement européen 2106/679 relatif à la protection des données physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD) du 27 avril 2016 et notamment ses articles 8 et 37 ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner un délégué à la protection des données (DPD) en application du règlement européen ;

Considérant que le délégué a différentes missions :
- Informer et conseiller le responsable de traitement des données ainsi que les employés concernés,
- Contrôler le respect du règlement européen et du droit national en matière de protection des données,
- Conseiller la collectivité sur la réalisation d'études d'impact sur la protection des données et en vérifier l'exécution,
- Coopérer avec l'autorité de contrôle (CNIL) et être le point de contact de celle-ci.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame DAVID Joëlle secrétaire de Mairie, Déléguée à la Protection des Données, et l'autorise à procéder à la déclaration en ligne du délégué à la protection des données sur le site de la CNIL.

5 / VENTE ÉPAREUSE.

Madame le Maire informe le conseil municipal que par délibération en date du 17 novembre 2021, le conseil municipal avait décidé de la vente de l'épareuse et en avait fixé le prix à la somme de 6 000.00 €. Après plusieurs visites, une proposition a été faite par trois personnes souhaitant acquérir collectivement ce matériel pour la somme totale de 5 499.00 €. Madame le Maire demande de revoir à la baisse le prix de vente fixé au départ et d'accepter cette proposition.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de vendre l'épareuse pour un montant de 5 499.00 €.

Un titre global sera émis à l'article 775 du budget.

6 / ACHAT TERRAIN NOUAILLE

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir une portion de la parcelle sise au lieu-dit Le bourg, section E n° 1015 d'une superficie de 22 ca appartenant à Indivision NOUAILLE. Cette acquisition foncière permettrait un aménagement piétonnier entre l'enceinte scolaire et l'aire de jeux. Le prix d'achat de cette parcelle s'élève à la somme totale de 374 €.

Considérant que cette parcelle située dans le bourg permettra la jonction entre le parking de l'école et l'aire de jeux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir cette parcelle de terrain pour la somme de 374 €, et désigne l'Office Notarial MONTAGUT et MOLES domicilié à LARCHE (Corrèze), pour établir l'acte de vente ainsi que tous les documents s'y rapportant.

La dépense sera imputée au compte 2111 du Budget.

7 / QUESTIONS DIVERSES

- Remerciements de la Présidente des Amis de PERPEZAC pour la subvention de 450 € allouée par la commune à l'association pour la réalisation d'une brochure touristique.
- Point sur la rentrée à l'école.
- Visite du Président de l'Agglo Frédéric SOULIER et du Sous-préfet le lundi 12 septembre à 17h00.
- Projet de concours national de pétanque organisé par les clubs de PERPEZAC et BRIGNAC les 10 et 11 juin 2023.

Le compte-rendu détaillé est consultable sur le site Internet de la Commune
www.perpezac-le-blanc.com/compte-rendus-des-reunions-du-conseil-municipal

VISITE **OFFICIELLE**

RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA CABB

Le lundi 12 septembre, Mr Frédéric Soulier maire de Brive, président de l'Agglomération du Bassin de Brive a souhaité découvrir des activités professionnelles et rencontrer les élus des communes de Louignac, de Brignac et de Perpezac. Il est accompagné de Mr Gérard Soler maire de Cosnac, 1er vice -président de l'Agglo et de Mr Le Sous-Préfet Philippe Laycuras. Les personnalités sont accueillies par Mme Sandrine Labrousse maire de Perpezac, Mr Régis Lescure maire de Louignac et Mr Bernard Roussely maire de Brignac.

La visite débute à Louignac sur l'exploitation agricole spécialisée dans l'élevage du veau sous la mère de Mr Sylvain Delgoulet. Sylvain présente ses bâtiments et les équipements associés, ainsi que son cheptel de jeunes bovins.

La visite se poursuit à Brignac, à la découverte de l'atelier de Mr Mathieu Manczak, compagnon charpentier. Mathieu retrace son activité, relate ses années de compagnonnage et fait partager sa volonté et son plaisir de reprendre l'entreprise familiale.

Le petit groupe se retrouve à la salle des fêtes de Perpezac, où le président Frédéric Soulier présente aux élus municipaux le projet de territoire et les ambitions de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et de ses 48 communes.

La soirée se termine par des échanges autour d'un buffet.

NOTRE **AVANCÉE**

CANIVEAUX DÉBOUCHÉS

Sur les routes communales, nous avions recensé un certain nombre de caniveaux bouchés. Le 18 août, l'entreprise Sanicentre est intervenue pour déboucher ces caniveaux.

L'objectif est d'éviter que les eaux pluviales quittent les fossés puis s'écoulent sur la chaussée et détériorent celle-ci par ravinement.

SIGNALISATION

— Route des Martres

Les panneaux indicateurs « Tennis » ont été remplacés par « City-Stade »

ACTIVITÉ AGENT COMMUNAL SEPTEMBRE / OCTOBRE

Entretien des espaces verts, taille des haies, entretien du cimetière, pose enrobé à froid, entretien des saignées et des fossés sur la voirie communale, mise en place des jeux aux City-Stade...

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Les bancs du village et le garde-corps de la mairie ont été repeints.

Une poubelle a été installée sur la place de l'église, à l'angle du bâtiment « Point Lecture ».

CLOCHE DE L'ÉGLISE

Après une opération importante de maintenance, la cloche de l'église est de nouveau en fonctionnement depuis début septembre. La Société Honoré de St-Germain-Les-Vergnes a effectué cette réparation.

ÉLECTRICITÉ - SALLE DES FETES

A la suite du contrôle périodique réglementaire de sécurité de la salle des fêtes, l'entreprise d'électricité Lopez a réparé et mis aux normes les blocs autonomes d'éclairage d'évacuation et les protections des circuits électriques.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

La cloche de la cour s'est remise à sonner jeudi 1er septembre à l'école de Perpezac. Sourire aux lèvres, 8 enfants de 5 à 7 ans ont fait leur rentrée scolaire. L'accueil par maîtresse Laura et son équipe, la dégustation de chocolatines, la distribution des cahiers, les premiers jeux de cour de récré, le repas à la cantine ont animé cette journée si particulière.

Nous souhaitons une belle année scolaire à tous les enfants et nous voulons profiter de la rentrée pour informer les habitants de la commune sur les organisations actuellement en place pour favoriser un enseignement pédagogique performant, le bien-être et une belle qualité de vie pour nos chers bambins.

Dans le cadre de l'adhésion de notre commune au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) les enfants à partir de 2 ans, sont accueillis à la maternelle, très petite, petite et moyenne section à l'école d'Ayen. Le transport jusqu'à Ayen est organisé en bus.

Par la suite, les enfants intègrent une organisation pédagogique de type RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) conclue entre les communes de Louignac et de Perpezac.

Laura, professeure des écoles de Perpezac enseigne aux 8 élèves (Ils seront 9 à la rentrée de la Toussaint et 10 début janvier) de grande section, CP et CE1 alors que Marie-Pierre professeure des écoles de Louignac intervient pour les 15 enfants de CE2, CM1 et CM2.

Le transport entre Perpezac et Louignac est réalisé en bus navette. L'organisation de ces déplacements est confiée à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive qui gère les services de Transport Scolaire à l'intérieur de son territoire. De plus, un bus sillonne la commune pour permettre aux enfants des familles qui habitent à plus d'1 km du bourg de se rendre à l'école. Le parking de l'école, créé dans le cadre du plan d'aménagement du bourg, permet le transfert des enfants en toute sécurité.

La garderie est ouverte de 7h30 (7h00 sur demande particulière) à 8h30 et de 16h45 à 19h00 pour la somme forfaitaire à la journée de 1€, comprenant le goûter du soir.

Les enfants peuvent prendre le déjeuner à la cantine au tarif de 2,40 €. Pour améliorer la qualité de la restauration, une convention tripartite favorisant les circuits-courts a été signée en 2016 entre la Chambre d'Agriculture, des producteurs locaux et la municipalité. Un repas végétarien est instauré le lundi.

En dessous du bâtiment principal, un espace végétal est laissé à la disposition de la maîtresse et des enfants pour **la création et le suivi d'un jardin pédagogique**.

Pour le divertissement et les activités sportives de nos enfants, un City Stade a été récemment construit. Il sera bientôt complété par une aire de jeux.

Après concertation avec les associations et le voisinage, le terrain adjacent sera équipé d'une balançoire, d'un toboggan, d'un jeu sur ressort, d'une table de ping-pong, d'un jeu hexagonal d'escalade, d'une table de pique-nique, de bancs.

Pour simplifier et surtout sécuriser l'accès pour nos enfants, une liaison piétonne sera créée entre le parking de l'école et l'espace de jeux.

Dans le cadre d'un de ses engagements, la commune a entrepris la rénovation de logements locatifs pour accueillir d'éventuelles familles avec des enfants. Les deux logements de l'école sont d'ores et déjà mis aux normes en vigueur actuellement.

Un accueil de loisirs sans hébergement « Les Z'Amis du Cluzel », géré par le Foyer Culturel, est ouvert aux enfants à partir de 5 ans tous les mercredis, pendant les vacances scolaires à l'exception de celles de noël. Cet été 54 enfants et jeunes de 5 à 17 ans ont participé aux activités.

La commune met à disposition de l'école du personnel :
› Une adjointe d'animation, Virginie, titulaire employée à temps plein,
› Une adjointe technique, Laurence, titulaire employée 19h30 par semaine,
› Une agent des écoles en emploi PEC (Parcours Emploi Compétences) employée 20h00 par semaine.

Depuis longtemps, l'école rurale n'est plus "l'école de la campagne". Dans nos petites communes, la typologie des habitants s'est diversifiée pour différentes raisons, comme le logement qui peut-être moins coûteux qu'en ville, ou, pour une certaine population, la qualité de vie davantage conforme à leurs aspirations. De jeunes familles d'origine citadine, qui, en s'éloignant de la ville, sont surprises de la qualité d'accès aux services, aux prestations sociales, à la vie associative et culturelle proposés par la commune. Ces services sont largement comparables à ceux qu'elles avaient coutume de bénéficier en milieu urbain. Même si les parents ne sont pas tenus de scolariser leurs enfants à l'école communale, nous faisons en sorte de les rencontrer et de les inciter à le faire, il en va du devenir de cette structure. Notre école rurale, qui s'active sans cesse, qui déborde de projets, s'engage pleinement vers l'avenir. À travers toutes les initiatives, et les différents témoignages, on perçoit la volonté de conserver la richesse que représente « ce réseau de vie » dans nos campagnes.

Le Maire et son Conseil Municipal ont conscience que l'école est un des derniers services publics communal. Elle constitue en cela l'identité de la commune de laquelle découle un attachement affectif très fort.

COMMUNIQUÉS

CHANGEMENT DE JOUR

Le Marché Perpezacois se réinvente, à partir d'octobre, il se tiendra le **samedi matin** de 9h à midi, nous travaillons à vous apporter davantage d'exposants dans les métiers de bouche.

Nous vous communiquerons rapidement sur le site de la commune à partir de quelle date ce nouveau marché prendra effet, nous distribuerons des flyers, et installerons aussi des affiches pour vous informer.

INTER-VILLAGE

La mairie de Brignac-la-Plaine organise un inter-village en août 2023.

Cet inter-village prévoit la participation des communes suivantes : **Ayen, Louignac, Yssandon, Mansac, Brignac-la-Plaine et Perpezac-le-Blanc.**

Mr Beaudry, à l'initiative de cette journée propose 8 épreuves : **tir de fléchettes, tir de basket, tir de foot, course de sac, remplissage de tonneau, tir de pétanque, relais botte de paille et tir à la corde.**

› Il y aura des épreuves adultes et enfants et des épreuves mixtes.
› Cette rencontre sera de 15h à 19h puis en soirée.

Si cet événement vous intéresse,
vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire
auprès de **Stéphane Maubeau au 06 64 18 40 72**.

Nous vous communiquerons la date exacte ainsi que les modalités précises d'inscription dans une prochaine gazette ainsi que sur le site de la commune.

MOMENT **RECETTE**

– Pommes dauphine –

INGRÉDIENTS

Pour 6 personnes

- *500 g de pomme de terre*
- *1 cuillère à café de sel noix de muscade*
- *1/2 cuillère à café de poivre noir*

Pour la pâte à choux

- *25 cl d'eau*
- *80 g de beurre*
- *1 pincée de sel*
- *125 g de farine*
- *4 œufs*

*

Les pommes dauphine maison sont mille fois meilleures que celles achetées, n'hésitez pas à en faire profiter votre petite tribu, cuites au four ou frites le succès est garanti, avec ces pommes dauphine vous ferez des heureux autour d'une table conviviale ou entre amis.

• Faites cuire les pommes de terre environ 20 min dans une grande casserole d'eau bouillante salée. Pelez-les et passez-les au presse-purée ou écrasez-les à la fourchette.

• Préparez la pâte à chou : dans une casserole, mélangez l'eau, le beurre et le sel. Portez à ébullition. Lorsque le beurre est complètement fondu, retirez du feu. Incorporer la farine d'un coup en remuant énergiquement avec une cuillère en bois. Portez à nouveau la casserole sur le feu en continuant de remuer jusqu'à ce que la pâte se détache des parois de la casserole. Hors du feu, ajoutez les œufs l'un après l'autre. Mélangez à l'aide d'un fouet.

• Incorporez la purée à la pâte à choux. Ajoutez la noix de muscade, le poivre et mélangez bien le tout.

• A l'aide d'une poche à douille ou de deux petites cuillères, déposez des petits tas de pâte sur une plaque ou un plan de travail fariné. Formez ensuite des petites boules de la taille d'une noix avec vos mains farinées. Jetez-les dans une huile de friture bien chaude par petites quantités jusqu'à ce que les pommes dauphine soient bien dorées.

Petite astuce : vous pouvez faire cuire ces pommes dauphine au four. Préchauffez le four à 200°C à l'aide d'une poche à douille ou de deux petites cuillères, déposez des petits tas de pâte sur une plaque ou un plan de travail fariné et enfournez puis laissez cuire 25 à 30 minutes, jusqu'à ce que les pommes dauphine soient bien dorées.

Bon appétit !

MOMENT **DETENTE**

Coloriage

PAYS DES BUTTES CALCAIRES

RANDO D'HALLOWEEN

L'association Pays des Buttes Calcaires et ses communes associées (Ayen, Perpezac Le Blanc, Rosiers de Juillac, Saint Robert et Segonzac) organisent la « Rando d'Halloween » le 29 octobre 2022.

Le départ du parcours, d'environ 8 km, se fera à la Salle Des Fêtes d'Ayen à partir de 19H30.

Inscription obligatoire au 05 55 25 76 12

Venez déguisés pour partager un moment angoissant, mais très amusant et convivial ...

PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

LIRE A PERPEZAC

Le samedi 20 août dernier, Geneviève Maubeau, Présidente de « Lire à Perpezac », a accueilli une centaine de personnes pour rendre hommage à Claude Michelet.

Ses fils Jean-Marc et Paul, sa famille, ses amis, son ami intime Jean-Guy Soumy de l'école de Brive, François David commissaire général de la foire du livre de Brive, mais aussi tous ceux pour qui Claude comptait, se sont retrouvés sur la place de Perpezac-le-Blanc, devant le point Lecture qui porte son nom. Tous très émus, ils ont pu lui témoigner de nombreuses marques d'affection. Certains ont exprimé des anecdotes partagées avec lui, d'autres leurs souvenirs lors des tournages du film ou des pièces de théâtre adaptés de son célèbre roman « des Grives aux Loups ».

L'acteur Jean-Paul Tribout, qui a joué en 1984 dans la saga des Vialhe aux côtés de Claude Michelet qui était lui-même figurant, a fait le déplacement de Sarlat où il dirige l'été le festival de théâtre. Se souvenant d'un tournage joyeux, il a évoqué les liens très cordiaux entretenus avec Claude depuis leur rencontre.

Cette journée était dédiée aussi à Michel Peyramaure ; l'assemblée devait lui réserver un accueil très particulier pour lui fêter son centième anniversaire, mais sa santé ne lui a pas permis le voyage. Nous lui adressons tous nos vœux de bon rétablissement, toute notre gratitude pour son œuvre et nous lui souhaitons encore de douces années.

Les participants ont pu découvrir un extrait du théâtre d'ombres en vidéo. L'après-midi a été conclu par un apéritif dinatoire.

Merci à toutes les personnes présentes, à tous les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de cette journée, merci à nos gentils donateurs : la Rose Corrézienne pour leurs magnifiques roses, et la Ferme du Chuquet pour leurs délicieuses rillettes.

FOYER CULTUREL

C'est l'heure du bilan pour les activités de loisirs Enfance et Jeunesse du Foyer Culturel de Perpezac-le-Blanc. Cet été, 54 enfants et jeunes de 5 à 17 ans ont participé aux activités de l'ALSH « Les Z'Amis du Cluzel » et au séjour de vacances ado.

L'équipe d'animation (Aurélie, Elisa, Léa, Virginie et nos renforts Ilona et Clara) a proposé diverses activités à l'accueil de loisirs, ouvert du 8 juillet au 5 août. Les enfants ont pu participer chaque semaine à des animations diversifiées sur site (chants, danses, jeux collectifs sportifs ou de stratégie, atelier pâtisserie, fresque coopérative et initiation à la langue des signes avec Signée Bricole et Mélanie Crozat).

Chaque semaine, il était aussi proposé : **sortie piscine à l'écopiscine d'Objat, accrobranche, mini-golf et laser game.**

SEJOUR AU LAC DE FEYT

Un séjour court, activité annexe du centre de loisirs pour les 11-13 ans, a été organisé au domaine du lac de Feyt à Servières-le-Château la semaine du 1er au 5 août.

Sept enfants encadrés par Aurélie et Elisa sont partis camper au bord du lac et ont participé à différentes activités : baignade, vélo, escalad'arbre, paddle, balade à cheval, promenade en Gabare et veillées.

Nous remercions nos partenaires : la Caf de la Corrèze, les communes de Brignac-la-Plaine, Louignac et Perpezac-le-Blanc pour leur soutien financier.

Le Foyer Culturel vous invite à participer à son Assemblée Générale

le samedi 15 octobre 2022
à 18h30 à la salle des fêtes

Ordre du jour

- Bilan moral
- Bilan financier
- Vote du compte de résultats
- Vote du budget prévisionnel
- Renouvellement du bureau
- Saison 2022/2023

SEJOUR A PARIS

Le Foyer Culturel a également organisé un séjour de vacances ado (14-17 ans) à Paris. Dix jeunes sont partis avec Aurélie et Virginie du 8 au 13 août.

Le lieu d'hébergement situé dans le quartier du Marais leur a permis de découvrir la Capitale à pied : le Marais, Châtelet-les Halles, de la Concorde aux Champs Elysées, le Trocadéro et la Tour Eiffel, Saint-Germain des Prés, l'Île de la Cité, Montmartre et les grands boulevards.

Ils ont aussi visité certains monuments (l'Hôtel de Sully, le Louvre, La Tour Eiffel, le Sacré Coeur, l'Opéra Garnier), fait une balade en bus pour découvrir Paris by night, une balade en bateau sur la Seine et ont aussi assisté à une représentation théâtrale « Dîner de Famille » au Café de la Gare.

Nous remercions nos partenaires : la Caf de la Corrèze pour son soutien financier et la commune de Perpezac-le-Blanc pour la mise à disposition de son adjoint d'animation territorial.

LES AMIS DE PERPEZAC

SORTIE LECTURE DE PAYSAGE LE SAMEDI 2 JUILLET 2022

Par une journée qui s'annonce resplendissante, une quinzaine de personnes, certaines venant de Perpezac et d'autres de Varetz, se retrouvent au Burg autour d'Arlette ANGLADE, intervenante sur le thème « lecture de paysage ».

Cette sortie a conduit toutes ces personnes au point de départ Le Burg de Varetz. Par des petites routes, ils passent à Ayen, admirant des panoramas en divers endroits, pour ensuite arriver à Perpezac le Blanc où dans la salle des fêtes, tous les participants se réunissent autour d'un repas tiré du sac.

Le début d'après-midi démarre sur une portion du chemin de la Mine avec arrêt au Cluzel (prise du Ph de l'eau) et chez Denis ROQUE afin d'observer des fossiles du jurassique (ère secondaire). Un grand merci à Denis qui nous a gentiment reçus.

› Les reliefs avec dénivelés plus ou moins rapides
› Les végétaux « aimant » l'eau
› La couleur de la terre en haut ou en bas
› Les diverses roches employées pour les bâtiments et l'origine de ces roches (grès, calcaires, schistes)
› La présence de carrières (la plupart fermées à présent)
› Les noms de lieux = toponymie évoquant des activités humaines (ex : Tuilerie, Malevialle..)
› Les cartes topographiques et géologiques

Toutes ces observations nous ont permis de comprendre les relations complexes entre géologie, botanique, reliefs, climats, actions de l'homme, c'est-à-dire de faire de l'écologie (simplifiée).

La présence de Maryse et Guy Chantepie a permis de compléter les premières explications données au Burg, sur la géologie au cours de quelques millions d'années.

En fin d'après-midi, tous les participants se séparent après une journée intéressante, captivante et conviviale. **Tous les membres de l'association « Les Amis de Perpezac le Blanc » remercient sincèrement Arlette Anglade pour son intervention.**

Invitation à l'Assemblée Générale Extraordinaire « LES AMIS DE PERPEZAC LE BLANC »

le samedi 15 octobre 2022 à 10h à la salle des fêtes

Ordre du jour

• Election du nouveau Président de l'association.

• Election du Bureau de l'Association, Trésorier, Secrétaire et postes complémentaires si nécessaires.

« Après 7 années de bons et loyaux services, j'ai décidé de passer la main. Persuadée que les moments formidables que nous avons passés perdureront avec la nouvelle équipe, je vous demande de venir nombreux et avec plein d'idées à notre Assemblée générale. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue des travaux.
Vivent les Amis de Perpezac ! »

Annie CORMEROIS, *Présidente des Amis de Perpezac le Blanc*

INAUGURATION « PARCOURS PERPEZAC LE BLANC » – Samedi 7 septembre 2022

C'est devant une quarantaine de personnes que Sandrine Labrousse, Maire de Perpezac, prononce quelques mots pour remercier les membres du Pays d'Art et d'Histoire représentés par Agathe Chatellier, pour la réalisation du Livret « Parcours Perpezac le Blanc ». Sandrine remercie aussi la présidente de l'association Annie Cormerois pour son implication dans cette création.

Annie prend la parole, remercie :
› Tous les acteurs qui se sont impliqués et qui ont contribué à faire aboutir ce projet.
› Les représentants du conseil municipal pour leur présence et pour la subvention de 450 € allouée par la commune pour la réalisation de ce projet.

« *Je suis très heureuse d'avoir pu voir se concrétiser la réalisation de ce livret car il sera pendant de nombreuses décennies la devanture de notre commune* » dixit Annie Cormerois.

La parole est donnée à Agathe Chatellier pour la présentation du livret.

Après le verre de l'amitié accompagné d'excellents gâteaux réalisés par Eric, **Agathe propose une visite guidée dans le bourg autour du patrimoine de Perpezac**, visite à laquelle participe une trentaine de personnes. Les commentaires d'Agathe, qui aborde les détails géologiques, historiques, parfois anecdotiques, en rapport avec notre commune, sont appréciés par le public.

Les livrets sont à disposition gratuitement à la mairie et dans les commerces de Perpezac.

ZOOM **SUR...**

JUBILÉ D'OR DE JEAN-FRANÇOIS DEROY

Le 15 août dernier, une procession d'une quarantaine de personnes des différentes paroisses de Jean-François, partie du carrefour de la potence jusqu'à Saint-Aulaire Église, a pu assister à la messe de l'Assomption en plein air dans le parc de l'église. Plus de 200 personnes s'étaient rassemblées pour le Jubilé d'or de Jean-François Deroy.

Ce dernier a reçu de nombreux remerciements pour tout son engagement et son dévouement aux côtés de ses paroissiens corréziens. Ses amis choristes du chœur d'hommes de Brignac, venus pour l'occasion, l'ont entouré de leurs chants, et ont animé le vin d'honneur, un déjeuner champêtre a clôturé cette belle journée.

DEVINETTES DE LA RENTRÉE

Que dit-on d'une plante qui a eu zéro à son contrôle ?
Qu'elle s'est plantée...

Que fait une lampe quand elle se fait agresser ?
Elle crie à LED !

Pourquoi les bières sont-elles toujours stressées ?
Parce qu'elles ont la pression...!

Nos commerces vous accueillent :

BOULANGERIE
LA CROUSTILLE
Ouvert de 7h à 12h30
Sauf mercredi et dimanche

CAFE - TABAC
LABROUSSE
« *Chez Yvette* » pour les intimes
Ouvert tous les jours
dès 8h du matin

POISSONNERIE
LE GOÉLAND
Sur la place du village
le mercredi matin à 10h

BROCANTE
LES TUILLÈRES DÉCO
Vendredi - Samedi - Dimanche
10h - 12h / 14h30 - 18h30

LA FERME D'ALLOGNE
Ouvert tous les jours sur RDV
05.55.85.26.93 / 06.40.06.85.35

LA FORGE DE NOGER
Sur la place du village
tous les premiers lundi et jeudi
du mois de 9h à 10h

Publier dans la Gazette ? C'est possible > lagazetteperpezacoise@gmail.com

PUBLICATION N°22

AOÛT / SEPTEMBRE 2022

Responsables de la publication : Les membres de la Commission Communication
Responsables des articles sur les associations : Les Présidents d'associations
Réalisation : Rémi Alcorn

© Photos : Stéphane Maubeau / Francine Lapouge / Claire Agnoux / Gérard Labrousse / Gérard Cooper / Bernard Gay / Rémi Alcorn

Imprimé et distribué par nos soins
LE CONSEIL MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-BLANC

Retrouvez les précédentes Gazettes sur le site de la commune
www.perpezac-le-blanc.com/la-gazette-perpezacoise